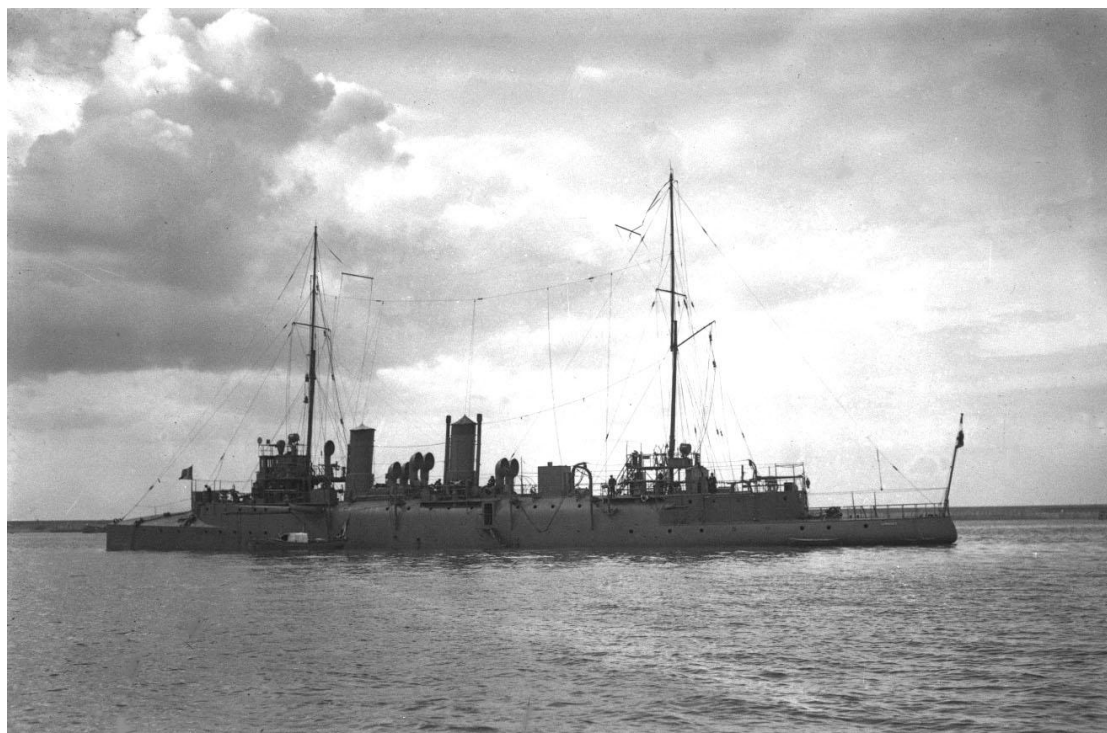
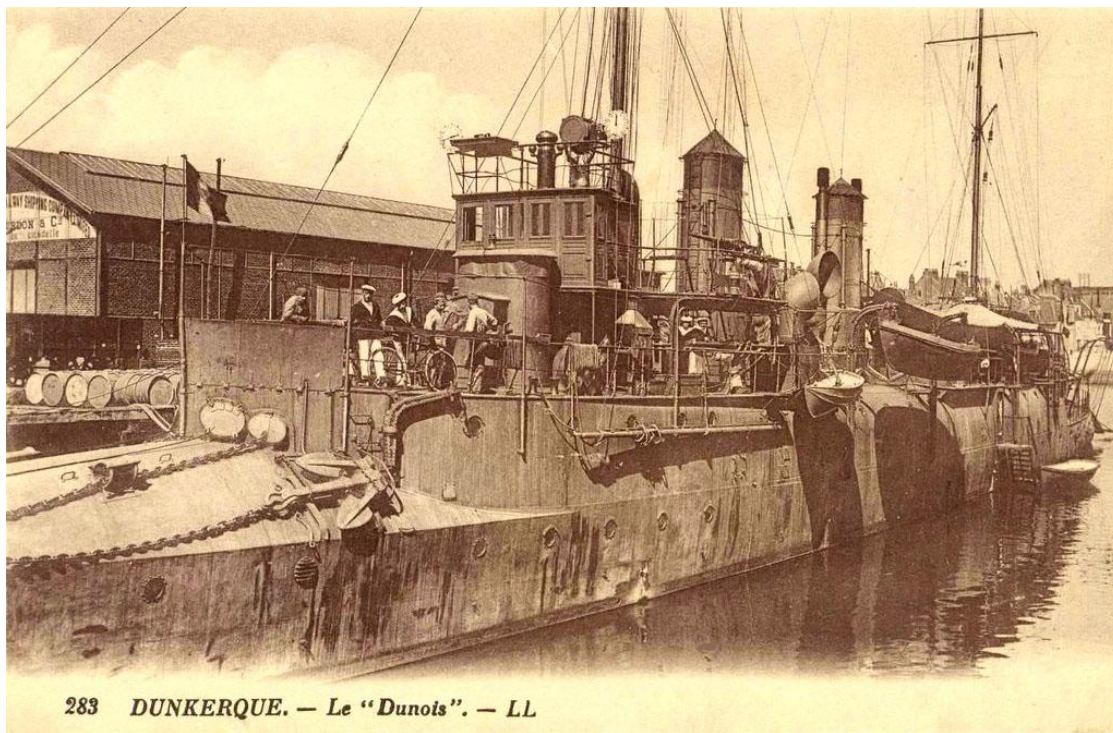


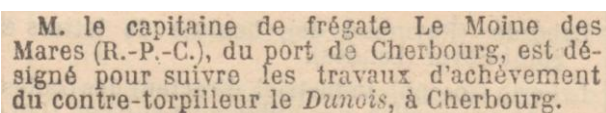
DUNOIS — *Aviso-torpilleur, premier du type (1898~1920).*



*Bibliothèque nationale de France — Département Estampes et photographie
Photographie de presse de l'Agence Rol — 1912 — Réf. Rol 21.159.*

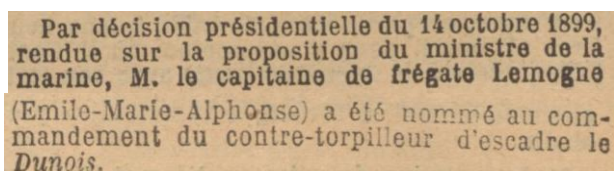
Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Dunois*

— **LE MOINE des MARES Robert Pierre Charles Alfred Émile**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Désigné en Février 1898 pour suivre les travaux d'achèvement du bâtiment, à Cherbourg (*J.O. 1^{er} févr 1898, p. 688*).



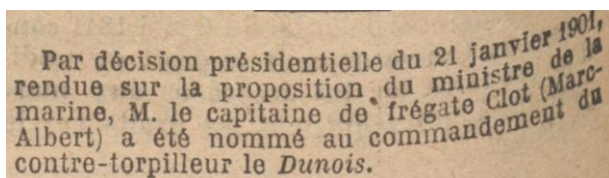
M. le capitaine de frégate Le Moine des Mares (R.-P.-C.), du port de Cherbourg, est désigné pour suivre les travaux d'achèvement du contre-torpilleur le *Dunois*, à Cherbourg.

— **LEMOGNE Émile Marie Alphonse**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 14 octobre 1899 (*J.O. 17 oct. 1899, p. 6.861*). Escadre de la Méditerranée.



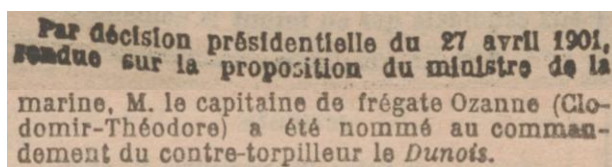
Par décision présidentielle du 14 octobre 1899, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Lemogne (Emile-Marie-Alphonse) a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre le *Dunois*.

— **CLOT Marc Albert**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 21 janvier 1901 (*J.O. 23 janv. 1901, p. 600*). Commandement pris le 1^{er} février 1901 (*J.O. 24 janv. 1901, p. 617*). Escadre de la Méditerranée.



Par décision présidentielle du 21 janvier 1901, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Clot (Marc-Albert) a été nommé au commandement du contre-torpilleur le *Dunois*.

— **OZANNE Clodomir Théodore**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 27 avril 1901 (*J.O. 30 avr. 1901, p. 2.809*). Commandement pris le 18 mai 1901 à Toulon 1901 (*ibid.*). Escadre de la Méditerranée.



Par décision présidentielle du 27 avril 1901, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Ozanne (Clodomir-Théodore) a été nommé au commandement du contre-torpilleur le *Dunois*.

— **MAC-GUCKIN de SLANE Guy**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, à titre sédentaire, en Janvier 1903 (*J.O. 7 janv. 1903, p. 83 – Liste de destinations*). Bâtiment en réserve normale à Toulon.

M. le lieutenant de vaisseau Mac Guckin de Slane (Guy), du port de Toulon, est désigné pour exercer, à titre sédentaire, le commandement du contre-torpilleur le *Dunois*, en réserve normale à Toulon.

— **CHOPARD Pierre**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, à titre sédentaire, en Août 1903 (*J.O. 11 août 1903, p. 5.163 – Liste de destinations*). Bâtiment en réserve normale à Toulon.

M. le lieutenant de vaisseau Chopard (P.), du port de Toulon, est désigné sur sa demande pour exercer, à titre sédentaire, le commandement du contre-torpilleur le *Dunois*, en réserve normale à Toulon.

— **GUYON Marie Antoine Albert Hilaire Marcel**, lieutenant de vaisseau du port de Toulon. Nommé à ce commandement, à titre sédentaire, en Octobre 1903 (*J.O. 22 oct. 1903, p. 6.435 – Liste de destinations*). Bâtiment en réserve normale à Toulon..

M. le lieutenant de vaisseau Guyon (M.-A.), du port de Toulon, est désigné pour exercer, à titre sédentaire, le commandement du contre-torpilleur le *Dunois* en réserve normale à Toulon.

— **DROUET Laurent Gaston**, capitaine de frégate, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 13 avril 1904 (*J.O. 16 avr. 1904, p. 2.379*). Défense mobile de Bizerte.

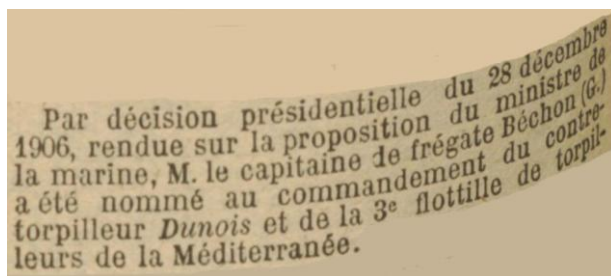
Par décision présidentielle du 13 avril 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Drouet (Laurent-Gaston) a été nommé au commandement du contre-torpilleur le *Dunois*.

— **PIGEON de SAINT-PAIR Frédéric Georges**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 3^e Flottille de torpilleurs de la Méditerranée, par une décision présidentielle du 22 juin 1905 (*J.O. 24 juin 1905, p. 3.880*). 3^e Flottille de torpilleurs de la Méditerranée, à Bizerte.

Par décision présidentielle du 22 juin 1905, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Pigeon de Saint-Pair (Frédéric-Georges) a été nommé au commandement du contre-torpilleur le *Dunois* et de la 3^e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

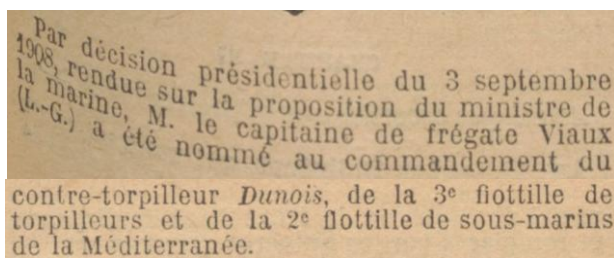
— **BÉCHON Georges**, capitaine de frégate, du port de Lorient. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 3^e Flottille de torpilleurs de la Méditerranée, par une décision

présidentielle du 28 décembre 1906 (*J.O. 30 déc. 1906, p. 8.720*). 3^e Flottille de torpilleurs de la Méditerranée, à Bizerte.



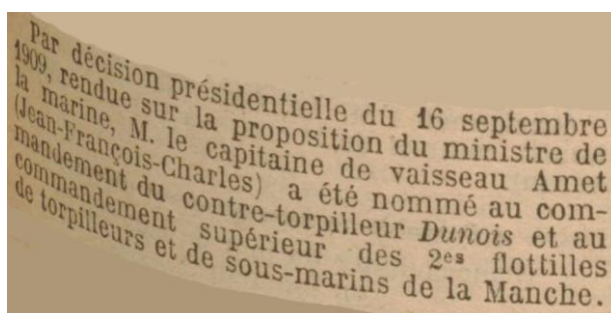
Par décision présidentielle du 28 décembre 1906, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Béchon (G.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Dunois* et de la 3^e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

— **VIAUX Louis Gabriel**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 3^e Flottille de torpilleurs et de la 2^e Flottille de sous-marins, par une décision présidentielle du 3 septembre 1908 (*J.O. 4 sept. 1908, p. 6.201*). 3^e Flottille de torpilleurs de la Méditerranée, à Bizerte.



Par décision présidentielle du 3 septembre 1908, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Viaux (L.-G.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Dunois*, de la 3^e flottille de torpilleurs et de la 2^e flottille de sous-marins de la Méditerranée.

— **AMET Jean François Charles**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement, ainsi qu'au commandement supérieur de la 2^e Flottille de torpilleurs et de la 2^e Flottille de sous-marins de la Manche, par une décision présidentielle du 16 septembre 1909 (*J.O. 18 sept. 1909, p. 9.569*). Commandement pris le 10 octobre 1909 (*J.O. 23 sept. 1909, p. 9.675*). 2^e Flottille de torpilleurs de la Manche.



Par décision présidentielle du 16 septembre 1909, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Amet (Jean-François-Charles) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Dunois* et au commandement supérieur des 2^es flottilles de torpilleurs et de sous-marins de la Manche.

— **JAIME Jean Gilbert Nicomède**, capitaine de vaisseau, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement, ainsi qu'au commandement supérieur des Torpilleurs et des sous-marins de Dunkerque, par une décision présidentielle du 25 février 1911 (*J.O. 27 févr. 1911, p. 1.611*). Torpilleurs et des sous-marins de Dunkerque.

Par décision présidentielle du 25 février 1911, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Jaime (J.-G.-N.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Dunois* et au commandement supérieur des torpilleurs et des sous-marins de Dunkerque.

— **SALAÜN Henri**, capitaine de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à l'emploi de chef de division commandant des flottilles de la 3^e Escadre, par une décision présidentielle du 30 mai 1912 (*J.O. 1^{er} juin 1912, p. 4.911*).

Par décision présidentielle du 30 mai 1912, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Salaun (H.) a été nommé à l'emploi de chef de division commandant les flottilles de la 3^e escadre et au commandement du contre-torpilleur *Dunois*.

— **LAVENIR Marie Eugène Joseph Alfred**, capitaine de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à l'emploi de chef de division, chef de la *Division des flottilles de Cherbourg*, dans la 2^e Escadre légère, par une décision présidentielle du 12 décembre 1913 (*J.O. 14 déc. 1913, p. 10.792*).

Par décret en date du 12 décembre 1913, M. le capitaine de vaisseau Lavenir (M.-E.-J. A.), a été nommé à l'emploi de chef de division commandant des flottilles de la 2^e escadre légère et de commandant du torpilleur d'escadre *Dunois*.

— **GONZALÈS de LINARÈS Henri Gaston**, capitaine de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par un décret du 5 août 1914 (*J.O. 7 août 1914, p. 7.233*). Commandement pris le 28 août 1914. *Division des Flottilles de Cherbourg, 2^e escadre légère*.

Par décret en date du 5 août 1914, M. le capitaine de frégate Gonzalès de Linarès (H.-G.) a été nommé au commandement du *Dunois*.

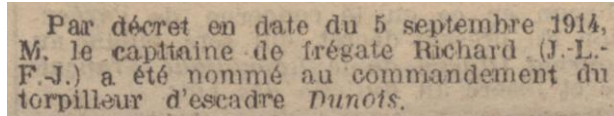
Vendredi 28 août 1914.

P.M. : Prise de Commandement du "Dunois"
par M. le Capitaine de Frégate
Gonzalès de Linarès.
Débarquement du Capitaine de
Vaisseau - Chef de Division qui
arboré sa marque sur le "Guichen".

[Décédé à bord le 31 août 1914 en rade de Cherbourg (*Manche*).]

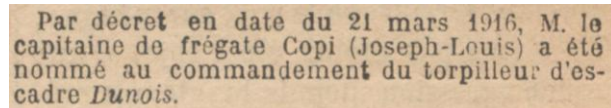
Commandement provisoirement exercé par **Daniel Étienne Marie Georges RÉGLAT**, lieutenant de vaisseau, du port de Rochefort, officier en second.

— **RICHARD Jules Louis François Joseph**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 5 septembre 1914 (*J.O. 9 sept. 1914, p. 7.876*). *Division des Flottilles de Cherbourg, 2^e escadre légère.*



Par décret en date du 5 septembre 1914, M. le capitaine de frégate Richard (J.-L.-F.-J.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Dunois*.

— **COPI Joseph Louis**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 21 mars 1916 (*J.O. 23 mars 1916, p. 2.303*). *Division des Flottilles de Cherbourg, 2^e escadre légère.*



Par décret en date du 21 mars 1916, M. le capitaine de frégate Copi (Joseph-Louis) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Dunois*.

— **De MARGUERYE Paul Marie Gabriel Amédée**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Commandement exercé du 14 novembre 1917 au 22 juillet 1918. *2^e Escadre, Première division de patrouilleurs de Normandie, Station de Cherbourg.*

— **SÉMICHON René Ernest**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Commandement exercé du 23 juillet 1918 au ... juin 1919. *2^e Escadre, Première division de patrouilleurs de Normandie, Station de Cherbourg.*

— **BRISSON Jean Joseph**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon, exerçant en outre le commandement de la *Division navale de la Baltique, Station de Copenhague.*

- *Journal officiel* du 5 mai 1920, p. 6.747.

BUREAU DES DOMAINES DE CHERBOURG

VENTE DE 30 NAVIRES

Le 2 juin 1920, à dix heures du matin, au magasin, 8, rue Victor-Hugo, le receveur des Domaines procédera à la vente sur soumissions cachetées et, s'il y a lieu, aux enchères verbales, de 30 navires, parmi lesquels :

Le BOUVINES
Garde-côtes, 5,400 tonnes, y compris le matériel d'armement.

Le DUNOIS
Contre-torpilleur à deux hélices,
le torpilleur *JAVELINE*, l'avis *DURANDAL*,
chaland, submersible, torpilleurs
et sous-marins.

Pour plus de détails, voir les affiches ou les
réclamer bureau des Domaines.

Le receveur des Domaines,
LECOURT.

Daniel LAHEYNE
30 juin 2017